

Le huit Février mil huit cent soixante
neuf, après la publication d'un ban de mariage,
fait au prône de la messe paroissiale,
entre Julien Delande, cultivateur, fils majeur
de Médard Delande et de Julienne Simard,
de cette paroisse d'une part, et Marie Louise
Stéphanie Cartier, fille mineure de Constant
Cartier, cultivateur et de Florence Pichard
aussi de cette paroisse d'autre part, les parties
ayant obtenu, de Messire A. H. Truteau
Vic. Gén., la dispense des deux articles
et ne s'étant découverte aucun empêchement
ni opposition au dit mariage,

Nous prêtre vicair. soussigné, avons
reçu leur mutuel consentement de mariage
et leur avons donné la bénédiction nuptiale
en présence de Constant Cartier père
de l'épouse soussigné et de Médard
Delande père de l'époux soussigné
ainsi que les époux qui ont signé
et quelques parents et amis

Constant Cartier, elle Delande
J. Delande Hélène Cartier
L. C. Cartier J. Cartier M^{lle} Delande
Lucien Roy E. Cartier Louis Roy
Sulalie Cartier Stella Roy y. R. imittier
Caroline Rocher J. Cartier Jos. Lermard
Joseph Desmillard L. Savie P^{tre}